



LE VIEILLISSEMENT ACTIF AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE

Estelle Ziegler

Présentation du mémoire pour l'obtention du Master 1 Etudes Européennes Relations Internationales,
spécialité professionnelle « projets européens »

Année universitaire 2011-2012

« Décrire les mots, c'est éclairer le passé, viser l'avenir, et donner du sens à notre présent »
Alain Rey

REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce modeste travail.

En premier lieu, je tiens à remercier Mme Valérie Aubourg, directrice des études et responsable de l'apprentissage. En tant que tutrice universitaire, elle m'a guidé dans mon travail et m'a aidé à trouver des solutions pour avancer.

Je remercie également M. Christophe Dagues, M. Albert Lautman et Mme Monique Epstein qui ont accepté de répondre à mes questions en faisant preuve d'une grande compréhension.

Enfin, j'exprime ma gratitude à l'association E-Seniors, structure dans laquelle je travaille, pour m'avoir ouvert ses portes et celles du monde des seniors et de l'innovation.

Merci à tous et à toutes.

SIGLES

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ICT-PSP : Information Communication Technologies – Policy Support Programme

AAL : Ambient Assisted Living

EY2012 : European Year 2012

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

YODUL : YOungers and aDULts

CNAV : Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse

NACODEAL: Natural Communication Device for Assited Living

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I/ Les moyens mis en place par l'Union européenne

II/ Valeur ajoutée du vieillissement actif

III/ Les actes doivent dépasser les mots

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le vieillissement actif est un concept récent qui peine à sortir de l'ombre. Avant d'en comprendre précisément le sens dans son ensemble, il est intéressant en premier lieu de séparer le groupe de mots et de les définir séparément. Le Petit Robert nouvelle édition millésime 2013 définit les mots vieillissement et actif ainsi : « Vieillissement n.m – 1596 : 1. Le fait de devenir vieux, ou de s'affaiblir par l'effet de l'âge; Actif, ive adj. et n.m – 1160 : du latin agir 3. Qui aime agir, se dépenser en travaux, en entreprises ». A première vue, l'expression vieillissement actif apparaît paradoxale dans la sémantique. Il est anormal de vouloir assembler ces deux mots que tout oppose.

Le concept de vieillissement actif fait référence à l'idée de demeurer actif malgré l'âge en travaillant plus longtemps, en partant plus tard à la retraite, en faisant du bénévolat pendant la retraite et en pratiquant des activités saines adaptées à l'âge. Utilisé tout d'abord par les anglo-saxons, ce concept s'est développé sur le continent européen. Pour l'Union européenne, le vieillissement réussi est un processus qui vise à optimiser l'égalité des chances pour que la santé permette à des personnes plus âgées de prendre une part active dans la société et d'apprécier une qualité de vie qui fait la part à l'autonomie et au bien-être.¹

Le terme vieillissement actif est introduit officiellement au sein de l'Union européenne en 2002 à Berlin. Les Etats membres sont alors réunis pour mettre en place une politique européenne en faveur du vieillissement actif en réponse au plan d'action national sur le vieillissement décidé par les Nations Unies en avril 2002 à Madrid. Et cela ne s'arrête pas là. Le 6 septembre 2010, la Commission européenne a proposé de désigner l'année 2012 « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ». Le vieillissement actif est mis sur le devant de la scène européenne mais les citoyens européens ont cependant du mal à en saisir le sens et l'importance.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit le vieillissement actif comme « un processus qui consiste à optimiser les possibilités de vie en bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Il permet aux personnes d'atteindre leur potentiel de bien être tout au long de leur vie et de participer à la société selon

¹ V. GIMBERT, C. GODOT, « Vivre ensemble plus longtemps », Centre d'analyse stratégique, juillet 2010.

leurs besoins, désirs et capacités, tout en leur fournissant la protection, la sécurité et le soutien dont elles ont besoin » (2002). Cette définition peut rendre le lecteur encore plus perplexe.

On se demande alors comment deux mots de sens opposé peuvent créer une vision commune positive. Pour répondre à cette question, il serait judicieux de comprendre pourquoi cette expression est apparue. Le terme vieillissement actif concerne la population dite âgée de l'Union européenne. Or, l'Union européenne doit faire face au vieillissement croissant et continu de sa population depuis plusieurs années déjà. La Commission européenne a publié en avril 2011 son troisième rapport sur la démographie² dans lequel elle prévoit qu'environ 30% de la population de l'Union européenne aura plus de 65 ans d'ici 60 ans. Dans un avenir plus proche, et selon une étude Eurostat³, le nombre de citoyens européens âgés de 65 ans et plus augmentera de 45% entre 2008 et 2030. Environ 25 % de la population européenne aura plus de 60 ans et 7% d'europeens auront plus de 80 ans. Ce contexte démographique s'explique par une baisse du taux de natalité, une augmentation de l'espérance de vie et les effets du départ à la retraite de la génération baby-boom.

Le vieillissement de la population européenne a des conséquences majeures sur le bon fonctionnement de l'Union européenne. En effet le coût de vie d'une personne aînée a une incidence sur le contribuable européen, d'autant plus si cette dernière est en mauvaise santé longtemps. Le vieillissement actif s'est donc imposé comme une solution et une des réponses à ce défi d'envergure européenne.

Mais le manque d'outils et de ressources est un frein. Une collectivité ou une agglomération peut vite se retrouver démunie face à des situations complexes. Les institutions européennes et les acteurs ont commencé à échanger et partager leurs expériences, connaissances à travers des rapports ou autre document mis à disposition mais dont la portée n'est pas forcément accessible à tous.

L'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle 2012 devrait permettre de réajuster ce déséquilibre. Elle a pour mission d'informer, de promouvoir et de soutenir les projets et les acteurs. Le plus gros de son travail consiste à faire changer les mentalités et supprimer les stéréotypes à l'égard des seniors.

² <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/11/209>

³ http://www.sodexo.com/fr/Images/586515_Vieillissement-actif-rapport.pdf

Depuis le 1^{er} janvier 2012, j'occupe le poste de Chef de projet au sein de l'association E-Seniors. Cette dernière organise des cours d'informatique et de nouvelles technologies pour les seniors. De plus, elle participe depuis l'année dernière à des projets européens tels Grundtvig, Leonardo, ICT-PSP, AAL, etc. Son réseau et son expérience avec les seniors lui permettent d'être impliquée dans les projets européens en tant qu'utilisateurs-finaux. C'est un rôle qui m'a donné l'occasion de connaître le monde des seniors et de découvrir le terme vieillissement actif. Depuis, je me suis beaucoup interrogée quant à son sens et à son incidence sur la société européenne.

C'est pourquoi, à travers ce mémoire, je me propose de développer la question suivante : Comment dépasser le paradoxe de cette expression ? Le problème ne réside pas uniquement dans le vocabulaire mais également dans la réalité, c'est-à-dire dans l'usage du terme.

Dans un premier temps, les moyens mis en place par l'Union européenne seront mis en exergue. L'idée est de montrer comment les institutions européennes se sont impliquées de manière officielle mais aussi dans le quotidien des citoyens européens afin de donner un sens concret au terme de vieillissement actif. Ensuite, une deuxième partie sera consacrée à la valeur ajoutée du vieillissement actif. Il est primordial de convaincre les citoyens européens de l'intérêt qu'apportent les seniors à la société afin d'obtenir leur coopération et de dépasser les aprioris. Enfin, dans un troisième temps, nous verrons comment les actes doivent dépasser les mots. La théorie est utile mais pas suffisante. Le vieillissement actif sera compris et respecté par les citoyens européens lorsqu'il sera complètement intégré à la culture et à la société européenne.

I/ Les moyens mis en place par l'Union européenne

Le vieillissement actif semble un terme « barbare » que de nombreux citoyens européens ne connaissent pas. Pourtant, nombreux sont ceux qui y contribuent. Son domaine de compétences et d'activités est très vaste, voire interdisciplinaire. Les institutions européennes ont décidé de mettre en place une campagne d'information sur le vieillissement actif dans le but de sensibiliser ses citoyens européens et de promouvoir les droits des seniors.

A) Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle

Depuis 1983, l'Union européenne choisit chaque année un thème en vue d'attirer l'attention de l'opinion publique et des Etats membres sur une question d'actualité. Un plan d'actions et de moyens est alors mis en œuvre dans le but de faire évoluer les mentalités et les comportements. Les années européennes prennent la forme de campagnes de communication tant au niveau européen que national. Chaque Etat membre de l'Union européenne désigne un coordinateur national pour l'organisation des activités liées à l'année européenne. La Commission européenne est en charge de cet événement, assure la coordination au niveau européen et encourage toutes les parties prenantes à communiquer. En France, par exemple, le Ministère des solidarités et de la cohésion sociale est en charge de l'animation de l'année et du recensement des bonnes pratiques.

Pour fêter le 10^{ème} anniversaire de l'engagement politique pris par l'Union européenne,⁴ cette dernière a décidé que 2012 serait l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, aussi connue sous son acronyme anglais : EY2012. Son lancement officiel a eu lieu à Copenhague les 17 et 18 janvier 2012. Grâce à cette année européenne, l'Union européenne veut faire comprendre que la vie ne s'arrête pas à 60 ans et que les personnes âgées représentent une valeur ajoutée pour la société. La vie est sensée apporter à mesure que l'on vieillit et non le contraire. C'est aussi un excellent moyen de reconnaître et de mettre en avant la contribution des personnes âgées à la société. L'Union européenne souhaite encourager les décideurs et les acteurs concernés d'agir en faveur du vieillissement actif et de resserrer la solidarité entre les générations.

⁴ Politique européenne en faveur du vieillissement actif en réponse au plan d'action national sur le vieillissement décidé par les Nations Unies en avril 2002 à Madrid.

L'Année européenne 2012 vise à promouvoir le vieillissement actif dans trois domaines :

- L'emploi : l'allongement de l'espérance de vie oblige à reculer l'âge de la retraite mais le marché du travail n'est pas favorable à l'emploi des seniors ce qui empêche ces derniers de jouir d'une retraite décente. De meilleures perspectives doivent être assurées aux seniors.
- La participation dans la société : les retraités sont très actifs et engagés dans des actions de bénévolat ou tout simplement à l'égard de leur famille. Une reconnaissance et un soutien de leur contribution à la société est nécessaire.
- L'autonomie : l'état de santé est une préoccupation majeure pour les seniors et un enjeu financier pour la société. Des solutions doivent être trouvées tout en respectant le droit des seniors à décider de leur propre vie le plus longtemps possible.

L'Union européenne souhaite améliorer la vie des seniors en leur permettant de poursuivre une activité professionnelle et vieillir en bonne santé. A cet effet, elle a pris des initiatives :

- La Journée européenne de la solidarité entre les générations (le 29 avril)
- Le Partenariat européen d'innovation pour le vieillissement actif et en bonne santé. Ce partenariat favorise la coopération entre toutes les parties prenantes afin de faciliter l'adoption de solutions innovantes dans trois domaines : la prévention et la promotion de la santé ; les soins intégrés ; l'autonomie des personnes âgées. Son objectif général est d'augmenter de deux ans la durée moyenne de vie en bonne santé dans l'Union européenne d'ici 2020.
- Les fonds européens soutenant les acteurs locaux et régionaux à travers différents projets (comme par exemple le programme pour l'Assistance à l'autonomie à domicile, la Formation tout au long de la vie avec le programme Grundtvig, le programme Santé et le Programme d'appui stratégique en matière de technologie de l'information et de la communication TIC).

Par ailleurs, il y a une volonté de la part de l'Union européenne de stimuler le débat au sein de la communauté européenne et de mettre en valeur un apprentissage mutuel en vue d'encourager les bonnes pratiques et favoriser la coopération.

L'union européenne propose donc un cadre d'engagement et d'action afin de permettre aux Etats membres et aux parties prenantes de concevoir des activités spécifiques et de se fixer de nouveaux objectifs politiques. Cette dernière a déjà pris des initiatives visant à promouvoir le vieillissement actif dans les domaines de l'emploi, de la formation permanente, de la santé publique et de la société de la formation. L'Année européenne 2012 permettra de mettre ces initiatives en exergue.

Pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et des personnes qui les accompagnent, accroître la pérennité des systèmes de prise en charge, créer de nouvelles opportunités commerciales et de croissance pour l'Europe : l'innovation doit être à la fois sociale et technique. Les acteurs locaux et régionaux ont un rôle majeur à jouer dans la mesure où ils sont responsables de politiques déterminantes, voire stratégiques et de la prestation de services dans des domaines essentiels tels que les transports publics, le logement et l'environnement urbain, les soins de santé et de longue durée, l'éducation et la formation, l'emploi et l'inclusion sociale. Il est donc primordial de donner à ces derniers les moyens de jouer pleinement leur rôle afin de relever ces défis et atteindre les objectifs communs à tous les pays européens. Un soutien national et européen à leur égard est décisif pour la mise en œuvre de politiques adéquates.

L'expérience professionnelle au sein de l'association E-Seniors m'a permis de comprendre de manière plus concrète les politiques décidées par l'Union européenne en faveur du vieillissement actif à travers divers projets européens. Et plus particulièrement avec l'un d'entre eux : YODUL. Le projet YODUL est financé par les fonds européens pour l'éducation et la culture et a été créé grâce au programme Grundtvig. Le programme Grundtvig a été conçu dans le but de développer le secteur de l'éducation des adultes. Il vise à améliorer les connaissances et les compétences des adultes de tous âges afin d'élargir leurs perspectives professionnelles et de faciliter leur épanouissement personnel. Le programme finance des projets destinés à favoriser le maintien et l'amélioration des compétences des travailleurs âgés ainsi que la mise en œuvre de programmes intergénérationnels, d'apprentissage de la gestion d'entreprise et du mentorat. Le projet YODUL, a pour but d'identifier et développer des méthodes innovantes en vue d'améliorer le dialogue intergénérationnel dans les pays européens, puis, de diffuser le plus largement possible les bonnes pratiques et les résultats⁵.

⁵ http://www.e-seniors.asso.fr/YODUL_info_FR.htm

Ainsi des groupes d'étudiants peuvent échanger et partager avec des aînés. Cela crée des liens qui procurent un enrichissement indéniable.

L'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle est un élément de réponse à l'enjeu de société que représente le vieillissement de la population. Mais avant de valoriser le senior, il est important de protéger ses droits.

B) La protection des seniors

Concernant, la protection des seniors, il m'a paru pertinent de m'arrêter sur les politiques européennes mises en place en faveur du maintien et du retour à l'emploi des seniors. L'emploi des seniors est un des domaines de compétences visé par le vieillissement actif. Le contexte démographique et économique obligent les seniors à travailler plus longtemps. Pourtant, il est très difficile, parfois impossible pour un senior de trouver, ou tout simplement, de garder un emploi après 45 ans.

L'emploi des seniors est une préoccupation majeure au sein de l'Union européenne depuis plus d'une dizaine d'années maintenant. Cette préoccupation énoncée précédemment a généré une prise de conscience au niveau européen. A plusieurs reprises, l'Union européenne a notifié sa volonté d'agir sur le taux d'emploi des seniors, notamment en proposant un certain nombre d'objectifs à atteindre.

Lors du sommet de Lisbonne les 23 et 24 mars 2000 tenu par le Conseil européen extraordinaire, une politique économique et de développement de l'Union européenne entre 2000 et 2010 a été décidée à travers la stratégie de Lisbonne. Cette dernière a pour objectif de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». L'un de ces buts est de porter, d'ici 2010 le taux d'emploi de la population active à 70%⁶.

⁶ http://consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm

Le conseil européen de Stockholm du 23 et 24 mars 2001 a porté son attention sur le problème du vieillissement de la population, aggravé par un phénomène de paupérisation de la population active en âge de travailler (15-64 ans). L'Union européenne s'est alors fixé de nouvelles orientations : les Etats membres se sont donc entendus pour atteindre un taux d'emploi moyen des 55-64 ans de 50% pour l'horizon 2010.

Au cours du Conseil européen de Barcelone les 15 et 16 mars 2002, les Etats membres ont pris conscience des difficultés rencontrées pour respecter les objectifs fixés successivement à Lisbonne et Stockholm. Le Conseil a invité à réduire les mesures incitant les départs anticipés à la retraite et à intensifier les efforts en faveur de l'emploi et du maintien des travailleurs âgés. Il a également préconisé, toujours d'ici 2010, de reculer de 5 ans, l'âge moyen de sortie effective du marché du travail.

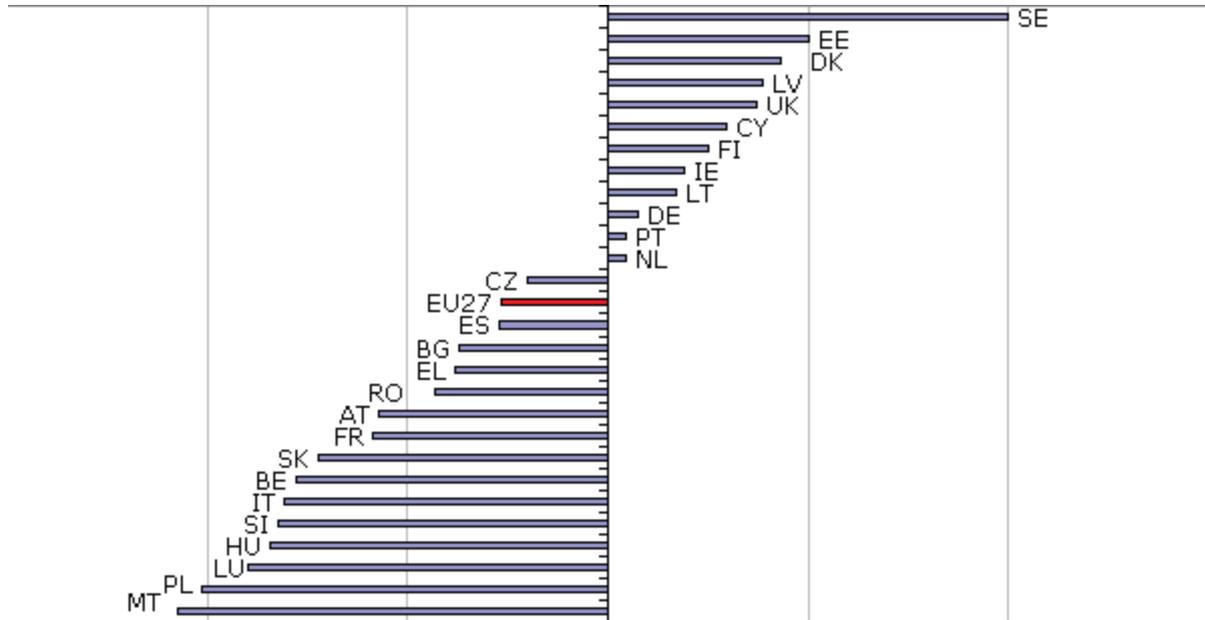
Réunis au Conseil européen de Bruxelles les 25 et 26 mars 2004, les dirigeants de l'Union européenne réaffirment leur volonté de concrétiser les objectifs de Lisbonne mais doivent faire face à un constat amer : les réformes prennent du temps et leur mise en place se heurte à un contexte de fort ralentissement économique.

Dotée d'un nouveau statut grâce au Traité de Lisbonne en vigueur le 1^{er} décembre 2009, la Charte des droits fondamentaux renforce les droits des citoyens européens et constitue un pas important vers une protection accrue des travailleurs.

Le taux d'emploi dans l'Union européenne s'élevait à 66% en 2008 (contre 62% en 2000) avant de reculer de nouveau en raison de la crise. La stratégie de Lisbonne étant arrivée à échéance à la fin de l'année 2010, un nouveau plan stratégique a dû être adopté, la stratégie Europe 2020. Dans un mode en mutation, l'Union européenne doit devenir une économie intelligente, durable et inclusive⁷. C'est donc la stratégie de croissance que l'Union européenne a adoptée pour les dix années à venir. L'Union européenne a déterminé de nouveaux moteurs de la croissance et de l'emploi, qui font l'objet d'initiatives phares telles que la croissance inclusive. Elle fait partie des initiatives en matière d'emploi portée par la Commission européenne et a pour but de porter à 75% le taux d'emploi des 20 à 64 ans.

⁷ Qui enferme, comprend, se dit par opposition à exclusif

Graphique 1 : Pourcentage du taux d'emploi pour les plus de 55 ans en Europe, selon une étude Eurostat 2009, publiée par EuroFund⁸



- Moyenne EU 27 : 43.5%
- Espagne : 43, 5%
- Bulgarie (BG) : 42,6 %
- France (FR) : 38.1 %
- Belgique (BE) : 32%
- Italie (IT) : 31, 5 %

« Ce graphique montre que seuls douze Etats membres (dont trois nouveaux issus de l'élargissement de 2004 : Chypre, l'Estonie et la Lettonie) ont déjà atteint les pourcentages de taux d'emploi pour les travailleurs âgés définis par la stratégie d'emploi de Stockholm. La Suède (70%), l'Estonie (60%) et le Danemark (58.6 %) présentent les taux les plus élevés, à l'inverse de Malte (28.5%), de la Pologne (29.7%) et du Luxembourg (32%). »

Toutes ces directives européennes ont une même volonté : promouvoir le vieillissement actif en incitant les entreprises et les employeurs à garder et à valoriser les seniors.

⁸ <http://bit.ly/bKf22r> Source: Eurostat, 2009

Mon projet d'étude encadré du premier semestre a été une bonne illustration. Avec des camarades du master, nous avons mené une mission professionnelle avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Val d'Oise (DIRECCTE UT 95). En charge depuis 2007 de la gestion du plan départemental d'action appelé « Toutes les générations en entreprises, avec l'Europe les acteurs du Val d'Oise s'engagent », son chef de projet et responsable du Fonds Social Européen, M. Hakim Kamouche a lancé en 2009 les Trophées Trajectoires. Ces trophées ont pour objectif de récompenser les entreprises publiques ou privées, ayant une approche intergénérationnelle des ressources humaines. En étroite collaboration avec M. Christophe Dagues (co-fondateur de Quintecia⁹), coordinateur de ce projet, nous avons été amenées à réfléchir sur la dimension transnationale qui souhaitait être donnée à l'édition 2012. Cela nous a permis de nous rendre compte de l'ampleur européenne que revêt la problématique de l'emploi des seniors.

De plus, un entretien avec M. Dagues m'a aidée à mieux comprendre les attentes et les inquiétudes des professionnels à ce sujet. Il faut absolument anticiper les départs pour éviter la mise en péril des entreprises. Son point de vue sur le vieillissement actif est intéressant. Il reconnaît qu'il se restreint à la population active étant donné son domaine d'activité professionnel. Il a d'ailleurs du mal à comprendre l'interdisciplinarité qui découle de ce terme et fait remarquer que cette transversalité est paradoxale. Pour lui, le vieillissement actif regroupe des intérêts différents et des disciplines interconnectées.

L'Union européenne a fait de la protection de l'emploi des seniors une de ses priorités afin de promouvoir le vieillissement actif. Un senior avec un emploi représente une charge en moins pour sa famille et pour la société. Malheureusement, cela ne suffit pas à apaiser les tensions entre les générations. Un fossé se creuse et les incompréhensions demeurent. C'est pourquoi l'Union européenne s'emploie à redorer l'image des seniors et à mettre en avant la valeur ajoutée du vieillissement actif.

⁹ Cabinet de conseil

II/ Valeur ajoutée du vieillissement actif

A travers le vieillissement actif, l'Union européenne souhaite démontrer que le senior n'est pas seulement un poids mais qu'il est source de richesse pour la société. Les citoyens européens ignorent bien souvent la participation active du senior. En effet, le senior contribue à l'équilibre de la société et remplit des fonctions polyvalentes. Par ailleurs, la contribution des personnes âgées au développement économique et social souligne de nouveaux débouchés économiques engendrés par la demande des produits et des services destinés aux seniors.

A) Participation active du senior

Les personnes âgées, dont le nombre ne cesse de croître en Europe, ont beaucoup à apporter à la société. L'Union européenne a pour mission, à travers le vieillissement actif, de montrer aux citoyens européens cet apport et convaincre l'opinion publique de « l'utilité » des seniors.

Tout d'abord, il est intéressant de mettre en avant le fait qu'un grand nombre de citoyens européens accepte l'idée que le départ obligatoire à la retraite ne soit plus déterminé par un âge donné. D'ailleurs, certains seniors aimeraient avoir la possibilité de continuer à travailler au-delà de l'âge autorisé. L'Union européenne et tout particulièrement sa politique de vieillissement actif ne se limite pas à allonger la vie professionnelle. Il existe bien d'autres façons dont les personnes plus âgées peuvent continuer de participer à la société au cours de leur retraite: en effectuant du bénévolat afin d'offrir des services sociaux et communautaires, en mettant leur expérience et leur expertise à la disposition des jeunes ou simplement en menant une vie épanouie et active.

Participer activement à la société signifie, entre autres, mettre son temps, son énergie et son expérience au service d'initiatives de citoyenneté active, d'organisations bénévoles et de groupes communautaires, ou encore de sa famille. Les seniors jouissent d'une longue expérience et d'un vaste réseau. Et cela peut être parfois très efficace dans des petites associations qui ont peu de moyens et qui peuvent se reposer sur les atouts de ses adhérents.

Je pense notamment à un groupe de personnes âgées appartenant à la Société de Saint Vincent de Paul de Pontoise. Ils se sont rapidement rendus indispensables à la communauté grâce à leurs diverses compétences et à leurs réseaux acquis durant leur vie professionnelle.

La participation active des personnes âgées peut également se transformer en une utilité économique et sociale pour la société via leurs contributions directes et les opportunités qu'elles créent en tant que bénévoles, travailleurs, aidants informels et consommateurs. Les seniors représentent un nombre très important d'aidants informels. Ils aident leurs parents, leurs frères et sœurs et même parfois leurs petits-enfants. Et cela gratuitement. Ce sont des économies pour les contribuables européens qui oublient les points positifs comme ceux-là et restent focalisés sur les aspects négatifs du vieillissement actif.

Le nombre des seniors bénévoles au sein de l'Union européenne représente un nombre non négligeable. En France, par exemple, les bénévoles, aujourd'hui, ce sont entre 14 et 18 millions de personnes qui s'impliquent, dans les associations, mais aussi, dans les mutuelles, les collectivités, et toutes les structures de l'économie sociale et solidaire. Tout âge confondu, cela représente plus d'un français sur quatre. Et ce sont majoritairement des retraités : un retraité sur deux s'engage dans le bénévolat, alors qu'en 1993 ils n'étaient que 12%. Et les apports du bénévolat pour les seniors sont nombreux. Dans le cadre de la Semaine bleue 2011, semaine nationale des retraités et des personnes âgées sous le parrainage du Ministère des solidarités et de la cohésion sociale, il a été rappelé qu'être bénévole, c'est être véritablement acteur de sa vie sociale et citoyenne.¹⁰

Pour encourager et soutenir les seniors, l'Union européenne contribue au financement des certaines organisations lesquels prennent le relais et deviennent les porte-parole de toutes les parties prenantes. AGE Platform Europe en est un exemple concret car il dirige l'alliance des parties prenantes EY2012. C'est un réseau européen qui rassemble plus de 160 organisations de personnes de personnes âgées de plus de 50 ans. Elle représente directement plus de 30 millions de personnes âgées dans l'Union européenne. Son réseau est principalement financé par le programme européen PROGRESS ainsi que par les cotisations de ses membres. Le travail principal d'AGE consiste à sensibiliser le public aux perspectives et aux difficultés qui découlent du vieillissement de la société afin de définir des réponses politiques adéquates et

¹⁰ <http://www.social-sante.gouv.fr/vieillissement-actif,2230/actualites,2231/conference-de-cloture-de-l-annee,14446.html>

promouvoir les intérêts ainsi que la participation des citoyens âgés en Europe. AGE est convaincu qu'un changement d'attitude est nécessaire pour aboutir à une société de tous les âges et pour garantir que les droits de tous les groupes d'âge, y compris des personnes âgées, soient non seulement protégés mais aussi renforcés. La solidarité entre les générations doit également être encouragée de manière à reconnaître la contribution des personnes âgées à la société.

L'Année européenne 2012 permet aux autorités publiques et à la société civile d'échanger et de s'engager ensemble afin de développer le potentiel que représentent les personnes plus âgées pour leur communauté. La participation à de telles activités peut rapprocher les générations, tout en renforçant la cohésion sociale et la solidarité. Malheureusement le mode de vie actuel tend à accroître la barrière et les incompréhensions entre les générations car elles ne communiquent pas. C'est pourquoi l'Union européenne s'efforce de mettre en place des actions en vue de favoriser l'échange entre les générations. L'association E-Seniors dans laquelle je travaille joue un rôle à ce sujet. Elle a reçu avec l'association Les Atomes Crochus le « label Paris-Europe » de la ville de Paris pour la mise en place d'un projet intergénérationnel de culture scientifique Euritage avec le Science Center Netzwerk de Vienne en Autriche. En alliant l'histoire des sciences et des techniques, l'échange intergénérationnel et le jeu, le projet met en place des ateliers participatifs permettant de rassembler jeunes et seniors de deux villes européenne à travers une action collective.¹¹

Le vieillissement de la population est également synonyme de création d'emploi. En effet, plus le nombre de personnes âgées augmente, plus les besoins de soins liés à la prise en charge de la dépendance sont nombreux. C'est pourquoi, le secteur des services à la personne est amené à croître. Si actuellement les services à la personne représentent seulement 3% des emplois en Europe, il y a fort à parier que ce chiffre augmente dans les années à venir.¹²

Un environnement accessible est indispensable pour permettre aux personnes âgées de participer à un large éventail d'activités et de garder une vie sociale active. Cela m'a été confirmé par M. Albert Lautman, directeur de l'action sociale à la CNAV lors d'un entretien.

¹¹ <http://www.e-seniors.asso.fr/main.htm>

¹² Cahier de la Solidarité Hors série : « Les services à la personne en Europe », p. 5-6. Téléchargeable sur www.pourlasolidarite.eu

Il a expliqué que le vieillissement actif était un moyen de valoriser les retraités mais pour que cela soit effectif, il fallait que ces derniers se sentent reconnus et intégrés par la société.

Cependant, les personnes âgées se heurtent à de nombreux obstacles lorsqu'elles souhaitent participer à la vie de la communauté, surtout à mesure qu'elles vieillissent. Il peut s'agir d'une restriction de leur mobilité ou de la limitation de leur accès aux processus et infrastructures politiques et civiques. Ces problèmes sont souvent accentués par l'impossibilité de rester au fait des évolutions technologiques, le manque d'information, l'accès limité aux réseaux sociaux et la perte de confiance et d'estime de soi. C'est pourquoi l'Union européenne a décidé d'investir dans l'innovation.

B) Apport de l'innovation au vieillissement actif

L'Union européenne considère que l'innovation contribue au vieillissement actif et cela à différents niveaux. Effectivement, l'innovation permet à la fois d'améliorer les conditions de vies des personnes âgées mais également de les inclure au sein de la société.

Le vieillissement en bonne santé ne repose pas uniquement sur l'allongement de la durée de vie, mais plutôt sur le prolongement de la vie en bonne santé. Aujourd'hui, un senior vieillit plus longtemps et pas toujours dans de bonnes conditions. Son état requiert des soins mais surtout du personnel, ce qui engendre un coût pour la famille et une charge pour la société. De plus en plus de seniors souffrent de troubles mentaux et nécessitent un accompagnement permanent. Ils deviennent alors dépendants. La solution à ce problème peut être vue des deux manières suivantes: premièrement, apporter les soins nécessaires à la personne souffrante ; deuxièmement, réfléchir à la prévention et éviter la perte de l'autonomie.

La perte de l'autonomie du senior est un enjeu de taille auquel l'Union européenne doit se donner les moyens de faire face et d'apporter des solutions. Cette dernière a profité de l'Année européenne 2012 pour mettre en avant une des solutions : les TIC. Elle soutient donc

les investissements dans les technologies de l'information et des communications pour un vieillissement autonome et en bonne santé.

La majeure partie de mon travail repose sur deux projets AAL lesquels font partie du Programme conjoint sur l'assistance à l'autonomie à domicile. Le programme communautaire de recherche et de développement pour l'assistance à l'autonomie à domicile est un programme conjoint spécifique dirigé par les États membres et qui n'est pas rattaché au 7e Programme-cadre. Il est financé à parts plus ou moins égales par des fonds publics (Commission européenne et États membres) et des organisations privées. Le programme vise l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées à domicile, sur le lieu de travail et dans la société en général grâce à l'utilisation de produits intelligents et de services à distance, notamment des services de soins. Il a pour but de lever les obstacles techniques et réglementaires à l'assistance à l'autonomie à domicile, d'encourager et de montrer des maisons intelligentes et des applications d'autonomie innovantes, d'organiser des échanges de meilleures pratiques en matière d'assistance à l'autonomie à domicile et de sensibiliser le public aux possibilités qu'offre l'assistance à l'autonomie à domicile pour la population vieillissante de l'Union européenne. Il espère ainsi permettre aux personnes âgées de continuer de vivre plus longtemps dans leur environnement habituel, améliorer leur qualité de vie et renforcer leur participation à la société, créer de nouvelles opportunités pour les entreprises, et dispenser aux personnes âgées des services de santé et des services sociaux plus efficaces et plus adaptés.¹³

L'un des deux projets AAL que je coordonne s'appelle NACODEAL. C'est un projet en partenariat avec différents pays de l'Union européenne dont l'Espagne, la France et l'Italie. Il a pour objectif de créer un dispositif technologique qui aidera les personnes âgées souffrant de légers troubles de la mémoire dans leur quotidien. De plus, le senior sera encouragé à travers cet outil à se familiariser avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. Il pourra ainsi rester en contact avec sa famille et s'impliquer dans la société. L'innovation apporte dans ce cas concret une aide en ce qui concerne la santé mais aussi également au niveau de l'inclusion sociale. Il s'agit ici de maximiser les capacités fonctionnelles et l'autonomie des personnes âgées le plus longtemps possible. C'est un aspect essentiel dans l'amélioration de leur qualité de vie, et bénéficiera à la société dans son ensemble.

¹³ www.aal-europe.eu

Les TIC sont par ailleurs un outil idéal pour faire le lien entre les seniors et le monde d'aujourd'hui. Toutefois, ce qui retient davantage mon attention est le fait que les générations évoluent comme les TIC même si cette évolution prend plus de temps. Nombreux sont les seniors qui n'ont jamais eu accès au TIC. Ils se sentent décalés et même parfois exclus de la société. Toutefois, mon expérience professionnelle m'a fait comprendre que les seniors de demain seront d'un niveau plus avancé que ceux d'aujourd'hui concernant les TIC. Mais en attendant, il faut donner la possibilité et les moyens aux seniors de s'approprier les TIC.

L'association E-Seniors, dans laquelle je suis employée, a été créée dans cette optique : « Notre projet est d'initier les seniors et les handicapés aux nouvelles technologies de la communication, avec l'objectif multiple de :

- réduire la fracture numérique entre générations
- désenclaver les seniors de leur situation d'isolement
- faciliter l'accès à la formation et à l'information, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour mieux profiter du temps libre »¹⁴

Des cours d'initiation aux TIC sont organisés pour les seniors autour d'ateliers leur permettant de découvrir Microsoft, Skype, Photoshop, internet, les tablettes numériques, etc. Les seniors s'inscrivent aux ateliers pour diverses raisons : communiquer avec la famille, savoir utiliser internet pour les démarches administratives, créer un CV et le mettre en ligne, etc.

Les TIC peuvent avoir une incidence très bénéfique sur le vieillissement actif et inversement. Le vieillissement actif aide à leur bon développement ainsi qu'à leur commercialisation. Ce qui a un impact économique et positif sur la société. Le vieillissement actif a mis en place de nombreux outils et projets afin de valoriser le senior à l'égard de la société. Cependant, les actions ne suffisent pas si la volonté n'y est pas. L'Union européenne fait tout son possible pour favoriser l'image du senior mais la réalité est parfois bien différente.

¹⁴ <http://www.e-seniors.asso.fr/main.htm>

II/ Les actes doivent dépasser les mots

Le vieillissement actif est un concept que l'Union européenne souhaite introduire dans les mentalités et dans la culture européenne. L'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle a pour objectif de faire évoluer les mentalités et faire changer les comportements. Il a été souligné dans l'introduction le côté paradoxal de cet ensemble de mots. Maintenant la définition de ce terme semble plus claire. Les moyens mis à sa disposition également. Sa valeur ajoutée a été démontrée. Pourtant, cela ne signifie pas que le vieillissement fait partie de notre quotidien malheureusement. La difficulté de sa mise en application n'est ni d'ordre politique, ni d'ordre financier mais plutôt d'ordre sociétal et comportemental.

A) Evolution des mentalités nécessaire

Dans le nouveau Petit Robert de la langue française dictionnaire, édition 2007, on trouve la définition suivante du mot senior : « mot anglais, du latin plus âgé n. Personne âgée de plus de 50 ans; jeune retraité. » Or, force est de constater que la signification a évolué et a dépassé son sens premier. On note une contradiction et on se rend compte que le terme a été dépassé par l'évolution de la société.

Il y a peu de temps encore, trois générations pouvaient vivre sous le même toit. Les familles vivaient dans la même ville, à côté des uns et des autres. Les voisins, des amis proches souvent, rendaient service quand il y avait besoin. L'accueil et l'échange étaient alors faciles, voire naturels. Maintenant, les cellules familiales correspondent à des schémas complètement différents. Les possibilités d'entraides sont limitées.

Les valeurs de la société européenne ont beaucoup évolué ses dernières années. On pourrait les comparer à l'évolution des nouvelles technologies. De nouvelles technologies apparaissent sans cesse et elles sont immédiatement remplacées par de nouvelles versions ou produits encore plus performants. Le citoyen européen s'est habitué très vite à remplacer ce qui ne fonctionne pas par quelque chose de nouveau. C'est ce qu'on appelle la société de

consommation. Et cela a une incidence sur les relations humaines. Les seniors sont jugés et traités comme des produits de consommation. La société a le sentiment que le senior ne représente plus une valeur ajoutée à partir de 45 ans, qu'il n'est plus utile et représente une charge contraignante. Au lieu, d'essayer de « recycler » le senior, ce dernier est mis de côté. Il est exclu par la société qui ne voit pas l'intérêt qu'il peut représenter.

Il en est de même pour le monde du travail qui lui, est encore plus sévère avec les seniors. Le monde du travail est impitoyable. Pourtant il doit impérativement changer son attitude à l'égard du sénior. Le contexte démographique et économique oblige le monde du travail à revoir sa manière de penser. Le senior doit travailler plus longtemps afin de subvenir à ses propres besoins et tenter d'ajuster l'équilibre financier de la société européenne. Toutefois, les seniors se heurtent à des préjugés sans fondements objectifs. Le monde du travail a tout intérêt à accepter le senior afin que ce dernier devienne une valeur ajoutée sur le marché du travail et acteur de sa vie.

Par ailleurs, le vieillissement démographique a pour conséquence de créer des tensions et des conflits d'intérêt entre les générations, qu'ils soient réels ou pressentis. Au sein de l'Union européenne, le taux de chômage peut parfois atteindre des niveaux très élevés chez les jeunes et les seniors. Ces derniers se rejettent la faute. Ils ont le sentiment que leurs intérêts pâtissent des choix ou des besoins de l'autre groupe d'âge. Ainsi, les jeunes peuvent avoir l'impression que les travailleurs âgés les empêchent d'entrer sur le marché du travail tandis que, de leur côté, les travailleurs âgés ont l'impression que ce sont les jeunes qui les poussent à la retraite anticipée. Cela remet en cause le pacte social et donc l'harmonie de la société dans son ensemble.

De la même manière, les jeunes peuvent avoir l'impression que ce sont eux qui doivent financer les retraites et les soins de longue durée des personnes âgées, dont le nombre ne cesse d'augmenter, tandis que les personnes âgées peuvent se sentir vulnérables et marginalisées face aux compétences technologiques des plus jeunes. Dans nos sociétés modernes, les jeunes et les moins jeunes n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer et d'échanger. Les autorités locales et régionales peuvent donc jouer un rôle non négligeable à cet égard, en favorisant la compréhension et l'apprentissage mutuel entre les générations au travers d'initiatives mettant en présence des jeunes et des seniors dans le but de trouver des solutions viables et équitables pour tous, dans un contexte d'échange et de coopération.

Un entretien avec Mme Monique Epstein, directrice de l'association E-Seniors a conforté ces propos. Elle a acquis une bonne connaissance du monde des seniors et jouit d'un réseau constitué de divers acteurs et parties prenantes. Selon Mme Epstein, le vieillissement actif est un exercice quotidien qui doit se battre constamment contre les stéréotypes de la société européenne. Par exemple, le senior n'est pas fermé aux nouvelles technologies contrairement à ce que pensent la plupart d'entre nous. Le senior est curieux. Mais il a besoin d'être accompagné et de se sentir soutenu. Certains étudiants seniors de l'association viennent suivre des cours d'informatique car ils souhaitent pouvoir communiquer avec leurs petits-enfants par internet. Le senior s'adapte à la société mais la société a également le devoir de s'adapter à lui.

Tableau résumant la gestion des âges. L'expérience est capital(e) !¹⁵

De la gestion de l'âge...
 À la gestion des âges...
 Pour la promotion de la diversité

Identifier les représentations sur l'âge et le travail	Diagnostiquer l'impact du vieillissement au travail	Mieux anticiper l'évolution des âges	Agir sur l'organisation du travail
Coopérer au niveau transnational	Les dix repères pour l'action		Individualiser les trajectoires professionnelles
Mobiliser les acteurs et les partenaires sociaux dans les territoires	Assurer l'égalité des chances entre les femmes et les hommes	Favoriser les liens intergénérationnels	Renouveler les modalités de formation

¹⁵ / Fernanda MORA - Performances, n° 29, 08/2006, pp.10-11

L'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle sert de levier en vue de vaincre la résistance que connaît la société européenne à l'égard des seniors. Elle permet de mettre des mots à la place de silences lourds de sens engendrant parfois l'appréhension et l'incompréhension. Toutes les solutions en faveur du vieillissement actif doivent être accompagnées et suivies afin de s'assurer qu'elles soient bien mises en place mais aussi bien comprises et acceptées par l'ensemble de la société. Ce consensus serait plus facile à obtenir si le vieillissement actif était appréhendé par les différents Etats membres de la même manière. Or chaque Etat membre se différencie par ses cultures et par ses politiques.

B) Disparité au sein de l'Union européenne

Le vieillissement actif appelle à une cohésion sociale au sein de l'Union européenne. Toutefois, c'est un réel défi à relever notamment en ce qui concerne l'âge légal du départ à la retraite par exemple. Cette problématique est un enjeu de taille. C'est une préoccupation permanente et croissante.

L'âge légal de la retraite dans l'Union européenne varie d'un Etat membre à l'autre. Il peut varier selon le sexe du travailleur, mais aussi selon le statut professionnel. Des exceptions propres à chaque pays prévoient des systèmes de retraite anticipée ou au contraire différée, par rapport à l'âge légal de départ à la retraite. De plus, le départ à la retraite dépend partout du nombre d'années travaillées.

L'âge réel du départ en retraite diffère, parfois sensiblement, de l'âge légal. Ainsi, dans la grande majorité des pays, les gens sont nombreux à quitter le marché du travail avant l'âge légal.

Au-delà des différences, tous les régimes de retraite en Europe se trouvent aujourd'hui confrontés à un problème commun d'envergure : l'évolution inquiétante de la démographie.

Conjuguée à la crise économique actuelle, cette évolution a d'importantes répercussions en termes de finances publiques et concernant la gestion et le financement des retraites futures.

C'est pourquoi, plusieurs Etats membres débattent actuellement d'une réforme de leur système de retraites, afin de pouvoir financer leurs engagements actuels de retraite et prévoir le paiement de celles à venir. Jusqu'alors, la tendance était d'allonger les retraites mais les Etats membres semblent vouloir opter pour une nouvelle stratégie : contrôler l'âge légal du départ à la retraite et augmenter la durée des cotisations.

Vue d'ensemble de l'âge légal et moyen de départ à la retraite dans les Etats membres.¹⁶

Pays	Age légal du départ à la retraite	Age moyen de sortie du marché du travail
Allemagne	65 ans	femmes : 61,4 ans hommes : 62,1 ans (2008)
Autriche	femmes : 60 ans hommes : 65 ans	femmes : 59,4 ans hommes : 62,6 ans (2007)
Belgique	65 ans	femmes : 61,9 ans hommes : 61,2 ans (2007)
Bulgarie	femmes : 60/65 ans hommes : 63/65 ans	---
Chypre	65 ans	---
Danemark	65 ans	femmes : 60,3 ans hommes : 62,3 ans (2008)
Espagne	65 ans	femmes : 62,7 ans hommes : 62,5 ans (2008)
Estonie	femmes : 61 ans et 6 mois hommes : 63 ans	62,1ans (2008)
Finlande	65 ans	femmes : 61,3 ans hommes : 62 ans (2007)
France	60 ans (62 ans à partir de 2017)	femmes : 59,1 ans hommes : 59,4 ans (2008)
Grèce	femmes: 60 ans (65 ans d'ici 2013) hommes : 65 ans	femmes : 61 ans hommes : 61,9 ans (2008)
Hongrie	62 ans	femmes : 58,7 ans hommes : 61, 2 ans (2005)

¹⁶ Données MISSOC : situation au 1er juillet 2011

Irlande	66 ans	femmes : 64,7 ans hommes : 63,5 ans (2006)
Italie	femmes : 60 ans hommes : 65 ans	femmes : 60,7 ans hommes : 60,8 ans (2008)
Lettonie	62 ans	62,7 ans (2008)
Lituanie	femmes : 60 ans hommes : 62,5 ans	59,9 ans (2006)
Luxembourg	60/65 ans	59,4 ans (2005)
Malte	Nés avant 52: 61 ans pour les hommes, 60 ans pour les femmes Nés entre 52 et 55: 62 ans Nés entre 56 et 58: 63 ans Nés entre 59 et 61: 64 ans Nés à partir de 62: 65 ans	59,8 ans (2008)
Pays-Bas	65 ans	femmes : 62,8 ans hommes : 63,7ans (2008)
Pologne	femmes : 60 ans hommes : 65 ans	femmes : 57,5 ans hommes : 61,4 ans (2007)
Portugal	65 ans	femmes : 62,3 ans hommes : 62,9 ans (2007)
République- Tchèque	Hommes : 62 ans et 4 mois Femmes : 56 ans et 8 mois si 5 enfants et plus / 60 ans et 8 mois si pas d'enfant	femmes : 59 ans hommes : 62,3 ans (2008)
Roumanie	hommes : 64 ans et 1 mois femmes : 59 ans et 1 mois	---
Royaume-Uni	femmes : 60 ans hommes: 65 ans	femmes : 62 ans hommes : 64,1ans (2008)
Slovaquie	62 ans	femmes : 57,8 ans hommes : 59,7ans (2007)
Slovénie	Après 15 ans d'assurance, hommes : 65 ans et femmes : 63 ans Après 20 ans d'assurance, hommes : 63 ans et femmes : 61 ans Après 40 ans d'assurance pour les hommes et 38 pour les femmes: 58 ans	59,8 ans (2006)
Suède	Age flexible entre 61 ans et 67 ans, possibilité de travailler au-delà, moyennant l'accord de l'employeur.	femmes : 63,2 ans hommes : 64,4ans (2008)

On constate une forte disparité au sein de l'Union européenne : la France est montrée du doigt alors que la Suède fait preuve d'exemplarité. Les raisons de ces différences sont ancrées profondément dans les cultures des Etats membres. Les pays germanophones se différencient des pays de culture anglo-saxonne qui, eux-mêmes, se différencient des pays latins.

On peut alors se demander comment on peut promouvoir le vieillissement actif en voulant faire appliquer des politiques communes au sein de cultures différentes. Mais on peut aussi s'interroger sur la volonté de l'Union européenne de vouloir faire de l'Europe une véritable Europe sociale. L'idée vient d'un bon sentiment, certes, et à pour objectif d'unifier les Etats membres autour d'un idéal commun. Mais n'est-elle pas source de conflit lorsque l'on se rend compte des grandes disparités dont sont composés tous les Etats membres de l'Union européenne ? C'est un niveau de difficultés en plus pour le vieillissement actif.

CONCLUSION

L'Union européenne est sans cesse remise en question en raison de ses ambiguïtés. Elle se veut unie mais l'essence de son fonctionnement repose sur des concepts différents que sont l'intégration et la coopération. Elle trouve pourtant des solutions et s'adaptent aux attentes de chacun afin de faire prévaloir la cohésion sociale.

Il n'est donc pas étonnant pour l'Union européenne de s'intéresser au vieillissement actif, expression paradoxale et de vouloir l'intégrer comme nouvelle valeur en son sein. D'ailleurs l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle 2012 a été un excellent outil pour mettre en œuvre sa campagne d'information à ce sujet.

L'Union européenne, mais également tous les acteurs et parties prenantes, sont conscients des limites auxquelles ils sont confrontés pour promouvoir le vieillissement actif. Le mal est plus profond, il remet en cause les bases sur lesquelles repose la société européenne. Il faudra certainement et malheureusement plusieurs générations avant que les mentalités et les comportements changent malgré l'urgence de la situation.

Cela n'empêche pas l'Union européenne de continuer le combat en faveur du vieillissement actif en encourageant et en soutenant les acteurs, les projets. L'emploi des seniors, la formation tout au long de la vie, l'innovation et l'autonomie sont autant de domaines différents mais qui bénéficient à toute la société européenne.

Le vieillissement actif représente l'optimisme avec lequel l'Union européenne souhaite relever les grands défis auxquels elle doit faire face. Bien que le vieillissement actif représente un coût, un budget, un marché, il ne faut pas oublier qu'il représente avant tout des êtres humains. On a beau vouloir tout prévoir, tout calculer et être le plus compétitif, on ne peut faire abstraction de la richesse humaine que représente le vieillissement actif.

Les nouvelles technologies tentent de faire oublier à l'homme qu'il est avant tout un être humain. Mais les aléas de la vie rappellent à ce dernier qu'il est vulnérable et pas éternel. Le film « Amour » de Michel Haneke, palme d'Or au festival de Cannes 2012 en est une très belle illustration. Le jury n'a pas été indifférent à la fragilité de l'homme. C'est sans doute pour cette raison qu'il a récompensé ce film si bien servi par J.L Trintignant et E. Riva.

ANNEXES

Etude sur le vieillissement actif d'EUROBAROMETER

Affiche française NACODEAL

UE27 Nombre d'interviews:
26.723

FR Nombre d'interviews:
1.010

Dates de terrain:
24/09-08/11/2011

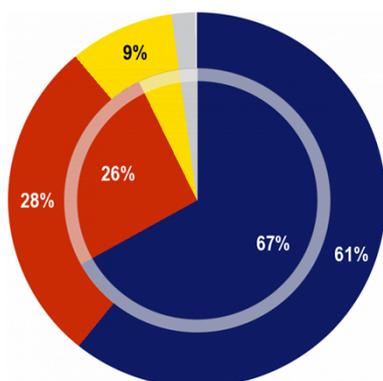
Dates de terrain:
24/09-09/10/2011

Méthodologie: face-à-face

1. Tendances démographiques:

Les populations européennes vieillissent rapidement à cause d'un faible taux de natalité et de l'accroissement de l'espérance de vie. On s'attend à ce que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus par rapport aux personnes en âge de travailler double d'ici 2060.

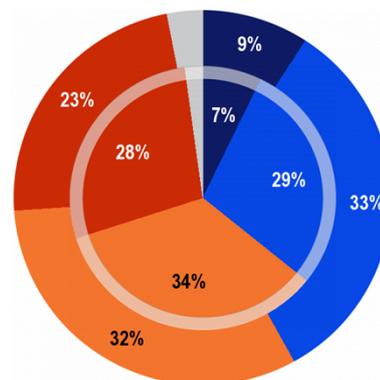
QB5. La question suivante parle des personnes de 55 ans et plus. Selon vous, les personnes de 55 ans et plus en (NOTRE PAYS) sont généralement perçues de manière ... ?



● Total 'Positif'
● Total 'Négatif'
● Ni positif, ni négatif (SPONTANE)
● Ne sait pas

UE27 "Camembert" extérieur FR "Camembert" intérieur

QB12. Certaines personnes pensent que la population est en train de vieillir. Dans quelle mesure êtes-vous personnellement inquiet(e) de la possible augmentation de la proportion des personnes de 65 ans et plus en (NOTRE PAYS) ? Diriez-vous que vous êtes ... ?



● Très inquiet(e)
● Plutôt inquiet(e)
● Plutôt pas inquiet(e)
● Pas du tout inquiet(e)
● Ne sait pas

UE27 "Camembert" extérieur FR "Camembert" intérieur

2. Emploi:

Bien que l'âge typique de la pension soit de 65 ans, l'âge moyen de la retraite en 2009 était de 61,5 ans, allant d'un peu moins de 59 ans jusqu'à un peu plus de 65.

QB13. Jusqu'à quel âge pensez-vous être en mesure de répondre aux exigences de l'emploi que vous occupez actuellement ?

Moyenne

UE27 FR

TOTAL	61.7	59.1
-------	------	------

Par occupation

Occupation	UE27	FR
Indépendants	64.9	63.9
Cadres	63.2	61.1
Autres employés	61.8	59.5
Ouvriers	59.9	57.3

Analyse socio-démographique

QB20. Souhaiteriez-vous continuer à travailler après avoir atteint l'âge vous permettant de prendre votre retraite ?

Oui

UE27 FR

TOTAL	33%	25%
-------	-----	-----

Par occupation

Occupation	UE27	FR
Indépendants	46%	47%
Cadres	37%	28%
Autres employés	29%	17%
Ouvriers	28%	22%

Analyse socio-démographique

UE27 Nombre d'interviews:
26.723

FR Nombre d'interviews:
1.010

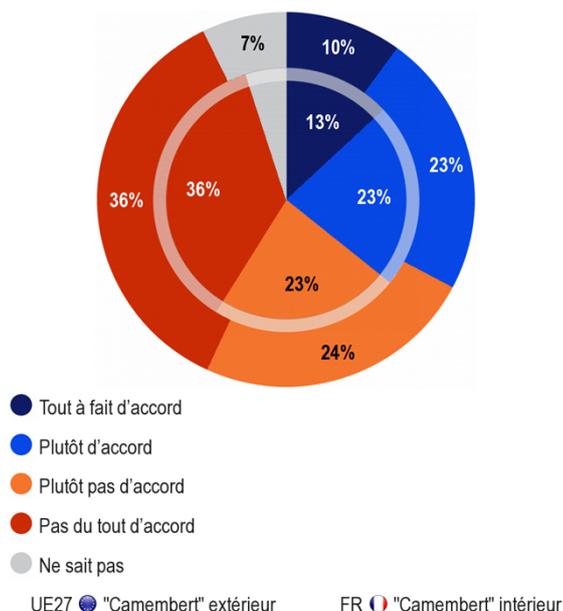
Dates de terrain:
24/09-08/11/2011

Dates de terrain:
24/09-09/10/2011

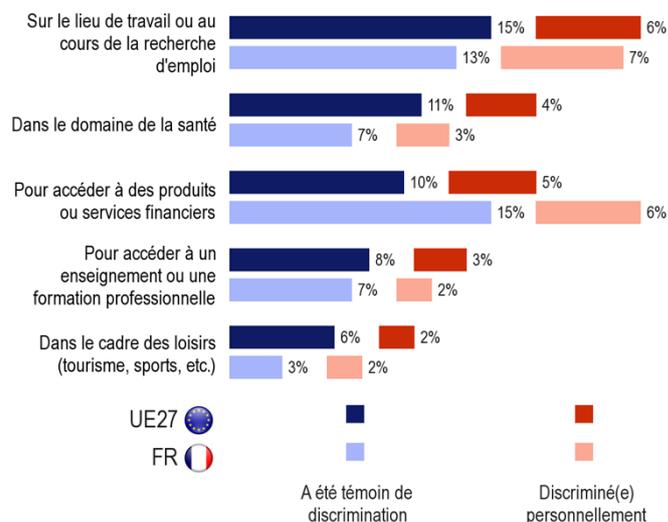
Méthodologie: face-à-face

2. Emploi

QB16. Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord ou pas d'accord qu'il sera nécessaire d'augmenter l'âge légal de départ à la retraite en (NOTRE PAYS) d'ici 2030 ? (SI NECESSAIRE : POUR TOUT LE MONDE, LES HOMMES ET LES FEMMES)



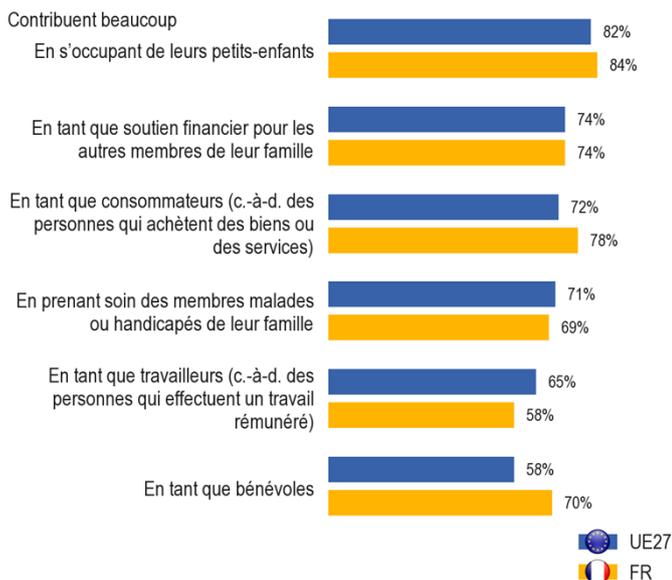
QB24. A tout âge, on peut être victime de discrimination liée à l'âge. Cependant, pour cette question, je souhaiterais que vous ne preniez en compte que les situations où les personnes qui en ont été victimes étaient perçues comme étant trop âgées. Au cours des deux dernières années, avez-vous vous-même été victime d'une telle discrimination en raison de votre âge ou avez-vous été témoin d'une discrimination liée à l'âge dans les domaines suivants ?



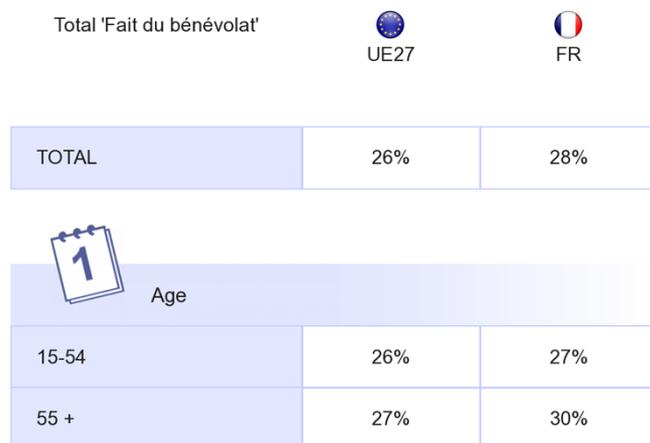
3. Contribution des personnes âgées:

Il existe de nombreuses manières pour les retraite âgées d'apporter leur contribution à l'économie et à la société; comme travailleurs, consommateurs, bénévoles, en s'occupant des autres ou comme soutien financier aux membres de leur famille.

QB8. Il existe de nombreuses manières différentes permettant à une personne d'apporter sa contribution à la société. D'après vous, dans quelle mesure les personnes de 55 ans et plus en (NOTRE PAYS) contribuent-elles à la société dans les domaines suivants ?



QB25. Actuellement, participez-vous activement ou travaillez-vous bénévolement dans une ou plusieurs des organisations suivantes ? *Les répondants ont pu sélectionner leur réponse parmi un large choix d'organisations de charité et d'autres organisations bénévoles.



Analyse socio-démographique

UE27 Nombre d'interviews:
26.723

FR Nombre d'interviews:
1.010

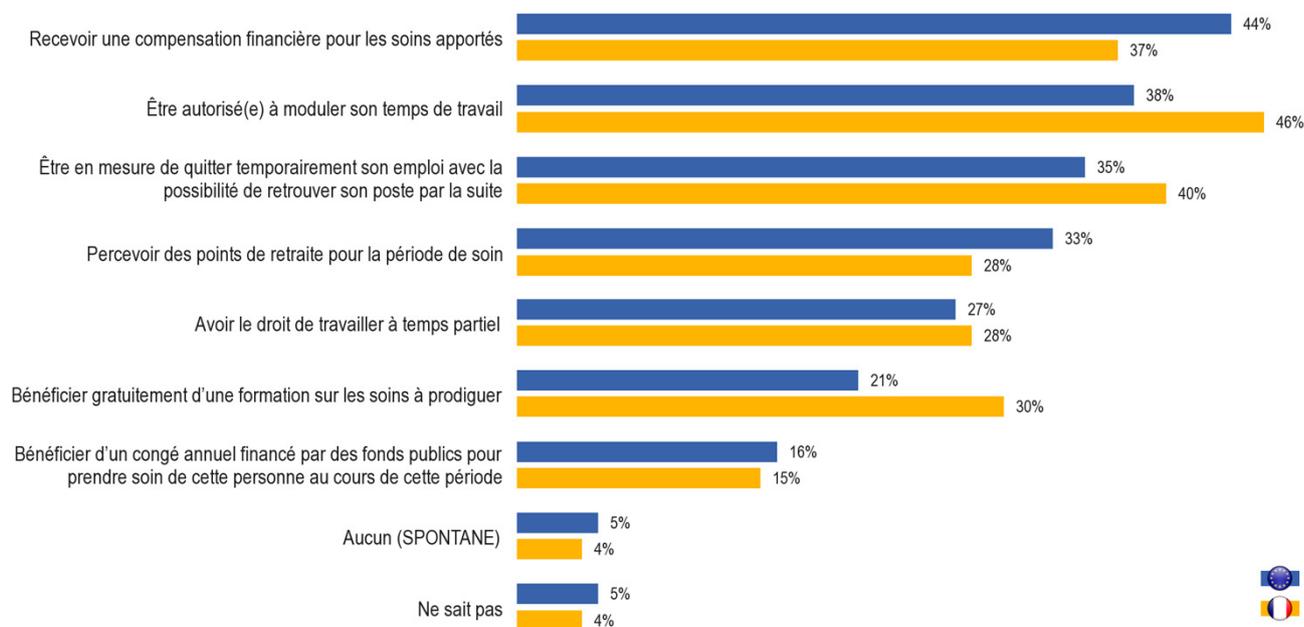
Dates de terrain:
24/09-08/11/2011

Dates de terrain:
24/09-09/10/2011

Méthodologie: face-à-face

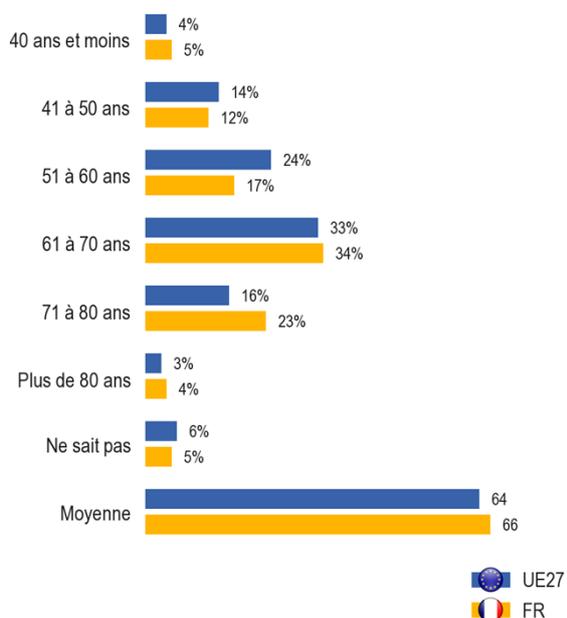
3. Contribution des personnes âgées

QB33. Quelles seraient les mesures les plus utiles que les gouvernements pourraient mettre en place pour aider les personnes qui prennent soin de membres plus âgés de leur famille ?

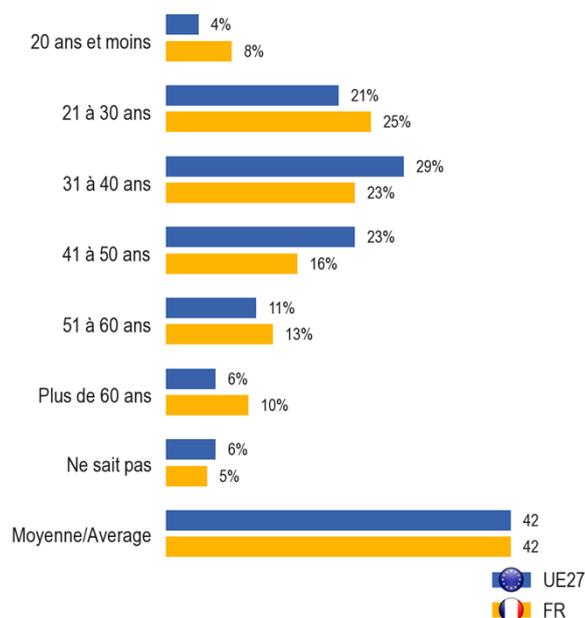


4. Perceptions d'âgé et de jeune

QB2. Selon vous, à partir de quel âge est-on considéré comme étant "âgé(e)" ?



QB3. Et selon vous, jusqu'à quel âge est-on considéré comme étant "jeune" ?



UE27 Nombre d'interviews:
26.723

Dates de terrain:
24/09-08/11/2011

FR Nombre d'interviews:
1.010

Dates de terrain:
24/09-09/10/2011

Méthodologie: face-à-face

5. S'adapter au vieillissement

QB29.2. Un endroit est décrit comme étant "adapté aux personnes âgées" si l'environnement répond aux besoins de ces dernières. Diriez-vous que ... est "adapté aux personnes âgées" ou pas ?

L'endroit où vous vivez

Oui



UE27



FR

TOTAL	65%	62%
-------	-----	-----

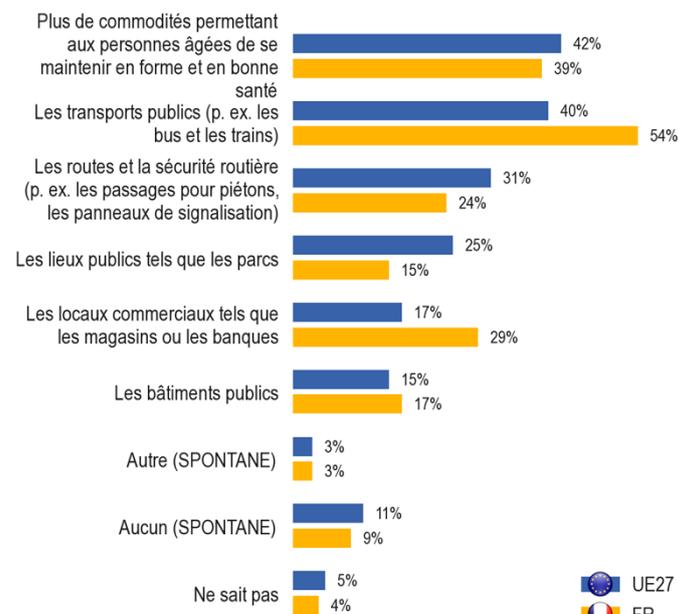


Age

15-54	64%	61%
55 +	67%	64%

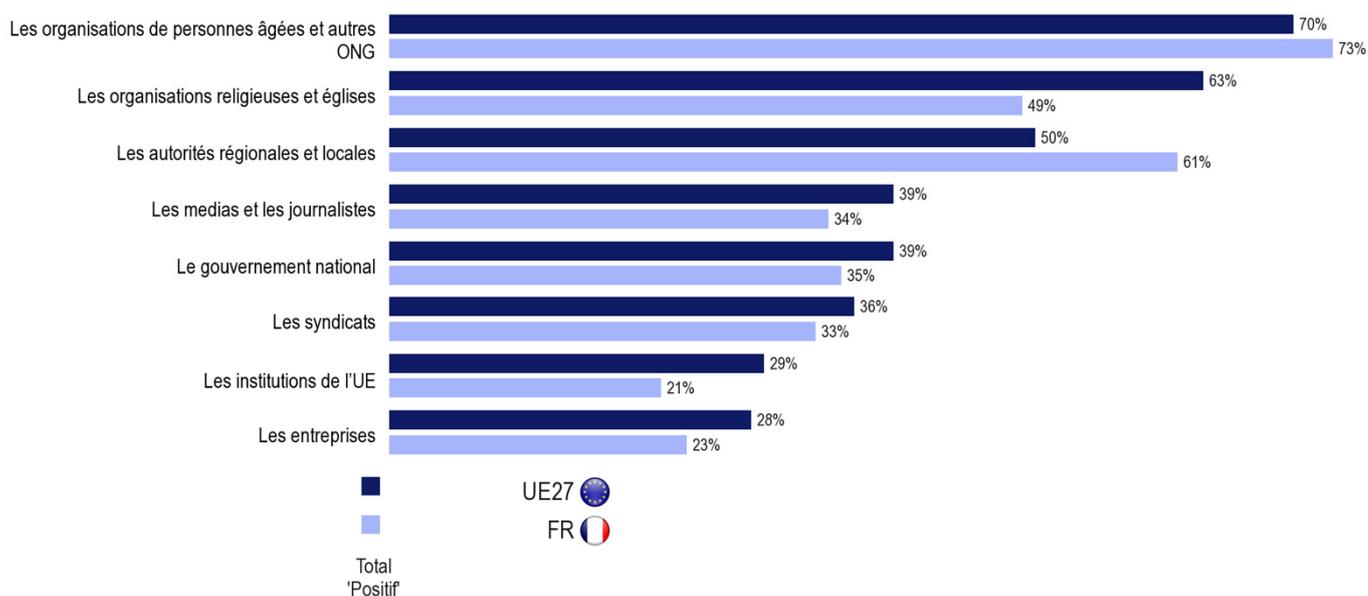
Analyse socio-démographique

QB30. D'après vous, quels sont les domaines à améliorer en priorité afin de rendre votre zone d'habitation mieux "adaptée aux personnes âgées" ?



UE27
 FR

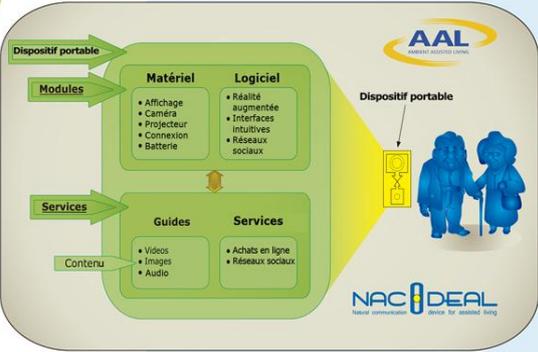
QB35. Pour chacune des institutions suivantes, veuillez me dire si vous pensez qu'elle joue un rôle positif ou négatif face aux défis que représente une population vieillissante en (NOTRE PAYS).





Le projet NACODEAL doit produire un nouvel outil technologique, d'utilisation facile, destiné à aider les personnes âgées à faire face aux défis posés par les handicaps du vieillissement. L'outil fera appel aux communautés virtuelles du moment et utilisera **les techniques de réalité augmentée** pour aider les seniors à être autosuffisants.

Le dispositif **NACODEAL** sera portable, il embarquera un module de réalité augmentée, **des guides pratiques** pour aider les utilisateurs dans **l'exécution de leurs tâches quotidiennes** et offrira aussi un accès aux services en ligne.



Objectifs :

Destiné aux seniors atteints de troubles de la mémoire, ce dispositif leur permettra de continuer à vivre indépendamment. Des interfaces intuitives donneront facilement l'accès au monde numérique. Grâce à des techniques de réalité augmentée, différentes instructions guideront les utilisateurs dans leurs tâches quotidiennes.

Ce projet propose aux seniors de devenir de façon intuitive les nouveaux membres des communautés virtuelles, au travers de la création d'un dispositif offrant des aides à la vie quotidienne, facile à utiliser et à comprendre et avec lequel ils se sentiront en confiance.

Projets :

- Améliorer la qualité de vie.
- Améliorer l'autonomie.
- Intégrer de nouvelles personnes dans le projet.
- Réduire le coût des soins médicaux.

Informations :

- Octobre 2011 - Mars 2014.
- 3 pays (Espagne, Italie, France).
- 1 centre de recherche, 2 entreprises, 2 centres de soin.
- Projet conduit en France et en Italie.



BIBLIOGRAPHIE

Sources :

V. GIMBERT, C. GODOT, « Vivre ensemble plus longtemps », Centre d'analyse stratégique, juillet 2010

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/11/209>

http://www.sodexo.com/fr/Images/586515_Vieillissement-actif-rapport.pdf

http://www.e-seniors.asso.fr/YODUL_info_FR.htm

http://consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm

<http://bit.ly/bKf22r> Source: Eurostat, 2009

<http://www.social-sante.gouv.fr/vieillissement-actif,2230/actualites,2231/conference-de-cloture-de-l-annee,14446.html>

<http://www.e-seniors.asso.fr/main.htm>

Cahier de la Solidarité Hors série : « Les services à la personne en Europe », p. 5-6. Téléchargeable sur www.pourlasolidarite.eu

www.aal-europe.eu

<http://www.e-seniors.asso.fr/main.htm>

Fernanda MORA - Performances, n° 29, 08/2006, pp.10-11

Données MISSOC : situation au 1er juillet 2011

Ouvrages généraux :

Nicole CATALA, « L'emploi des seniors, enquête d'entreprise », Paris, La documentation Française, 2005, p.64.

Brigitte LESTRADE, « L'EMPLOI DES SENIORS, Les sociétés européennes face au vieillissement de la population active », Paris, L'Harmattan, 2006, p.367.

Eléonore MARBOT, « LA PLACE DES SENIORS DANS L'ENTREPRISE : UNE COMPARAISON INTERNATIONALE », Paris, institut de l'entreprise, 2005, p.79.

Ouvrages spécialisés :

Anact, « Ages Travail Emploi », session d'échange partenaires sociaux, module 1, 11sept.2007

AGE Platform Europe, « **Comment promouvoir le vieillissement actif en Europe** Soutien de l'union européenne aux acteurs locaux et régionaux », sept.2012

AGE Platform Europe, « Année Européenne pour le Vieillissement Actif et la Solidarité entre les Générations 2012, NOUS AVONS TOUS UN ROLE A JOUER », 2012

Commission européenne, « Démographie, vieillissement actif et retraites », Guide de l'Europe sociale, Volume 3, mai.2012

Contribution de l'Organisation mondiale de la Santé à la Deuxième Assemblée mondiale des Nations Unies sur le Vieillissement, « **Vieillir en restant actif** Cadre d'orientation », Madrid, Espagne, 2002

CORE, « **Augmenter le taux d'emploi des seniors**, les enseignements des expériences étrangères », Colloque organisé par le Conseil d'orientation des retraites, 29.novembre.2007.

EUROGIP, « L'emploi et la santé au travail des SENIORS en Europe », septembre.2008

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé – Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle – Sous-direction du Fonds social européen, « Vieillissement ACTIF », Février 201

Solidarité et sodexo, « Vieillissement actif et solidarité intergénérationnelle: constats, enjeux et perspectives », mars.2011.

Articles :

“Espérance de vie: l'Europe vieillit-elle en bonne santé?”:

<http://sciencesetavenir.nouvelobs.com/sante/20120419.OBS6608/l-europe-vieillit-elle-en-bonne-sante.html>

Web :

EUROPA : <http://europa.eu/ey2012/ey2012.jsp?langId=fr>

TOUTE L'EUROPE :

<http://www.touteurope.eu/fr/actions/social/emploi-protection sociale/presentation/dossier-special-annee-europeenne-2012-vieillissement-actif-et-solidarite-intergenerationnelle.html>

Commission européenne :

http://ec.europa.eu/health/my_health/elderly/ngo_fr.htm#tab_ngos

Parlement européen :

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/pressroom/content/20110314IPR15479/html/Ann%C3%A9e-europ%C3%A9enne-2012-vieillesse-actif-et-solidarit%C3%A9-interg%C3%A9n%C3%A9rationnelle>

OCDE: <http://www.oecd.org/fr/>

eurostat : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

INSEE: <http://www.insee.fr/fr/>

IRDES- Institut de recherche et documentation en économie de la santé : <http://www.irdes.fr>

AGE Platform Europe: <http://www.age-platform.eu/fr>

EURAG – The European Federation of Older People: <http://eurageurope.org/>

LPN – Life Planning NETWORK:

<http://www.lifeplanningnetwork.org/index.cfm?action=events.nextwebinar>

Vidéo :

Presentation de l'étude "SHARE" (Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe):

<http://www.share-project.org/home0/overview.html>

TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION	6
I/ Les moyens mis en place par l'Union européenne	9
A) Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.....	9
B) La protection des seniors.....	12
II/ Valeur ajoutée du vieillissement actif	16
A) Participation active du senior.....	16
B) Apport de l'innovation au vieillissement actif.....	19
III/ Les actes doivent dépasser les mots	22
A) Evolution des mentalités nécessaire.....	22
B) Disparité au sein de l'Union européenne.....	25
CONCLUSION	29
ANNEXES	30
Etude sur le vieillissement actif d'EUROBAROMETER.....	31
Affiche française NACODEAL.....	35
BIBLIOGRAPHIE	36